

ORDRE DU JOUR

L'ensemble du dossier – rapports et annexes ☞ - est consultable durant les cinq jours précédant la séance et le jour de la séance au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, 25 boulevard Besson Bey à Angoulême aux heures d'ouverture.
Les comptes rendus des délibérations du bureau et des décisions du Président, prises par délégation du conseil communautaire sont transmises en annexe du dossier de séance du conseil communautaire (article L5211-10 du CGCT).
L'état des bons de commande – exercice 2026 : Marchés passés selon la procédure adaptée et la liste des marchés notifiés depuis le conseil du 5 février 2026 sont consultables au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, 25 boulevard Besson Bey à Angoulême aux heures d'ouverture.

<u>ORGANISATION DE LA STRUCTURE</u>			
<u>Rapporteur</u> : Monsieur le Président			
1.			Délégation d'attributions du conseil communautaire au Président
2.			Délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau
3.			Indemnités de fonction des élus et élues communautaires
4.			Débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et la communauté d'agglomération
5.			Renouvellement et recomposition du Conseil de développement pour la période 2026 - 2032
6.			Commission de la commande publique - Election des membres
7.			Commission de la commande publique - Approbation du règlement intérieur
8.			Désignation des représentants et des représentantes de GrandAngoulême à la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
9.			Désignation des représentants et des représentantes de GrandAngoulême dans les structures externes estimées prioritaires (GAMA, SEMEA, STGA, SEM territoires Charente, SMAPE, Magélis, SMAC, SMAGVC, Calitom, EPTB, SyBRA, SDEG 16, Charente Eaux, Syndicat du bassin du Né, SyBTB, SEP SUD Charente, FNCCR, OPH de l'Angoumois, OTPA, Mission locale, Gal de l'Angoumois, ATD 16, OMEGA, EurekaTech, CAS GrandAngoulême, Régie La Nef, Régie Espace Carat)
10.			Désignation des représentants et représentantes de GrandAngoulême à la commission d'indemnisation à l'amiable des préjudices économiques des travaux du BHNS

11.			Dispositif exceptionnel d'aide économique suite à l'annulation de l'édition 2026 du festival de la bande dessinée : Désignation des représentants de GrandAngoulême Commission d'instruction ad hoc Aide Festival, rémunération du magistrat et mise à jour du règlement
12.			Création des emplois de collaborateurs de cabinet et inscription des crédits budgétaires
13.			Avenant de prorogation à la convention départementale d'investissement 2022/2024
14.			Service commun d'application du droit des sols : convention d'adhésion des communes – Avenant n°4
15.			Avenant n°1 à la convention d'indivision « Lieu partagé dédié à la prévention des déchets » GrandAngoulême/Calitom

QUESTIONS DIVERSES